



**INDE – CERTAINES MESURES RELATIVES AUX
CELLULES SOLAIRES ET MODULES SOLAIRES**

COMMUNICATION DE L'ORGANE D'APPEL

La communication ci-après, datée du 16 septembre 2016 et adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée aux Membres conformément à l'article 17:5 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends.

J'ai l'honneur de vous transmettre une copie du rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Inde – Certaines mesures relatives aux cellules solaires et modules solaires* (WT/DS456/AB/R). Ce rapport sera distribué aujourd'hui vers 17 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément à l'article 17:5 du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends. Il est un document confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Peter Van den Bossche, en qualité de Président de la section, et M. Seung Wha Chang et M. Thomas Graham en qualité de membres.
